



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Reims, le 3 novembre 2010

Rectorat

Madame la secrétaire départementale,

Cabinet du Recteur

Vous avez souhaité attirer mon attention sur les événements survenus sur le parvis du lycée Monge de Charleville Mézières le jeudi matin 21 octobre.

Dans cette période de mouvements lycéens, il est parfois délicat pour les chefs d'établissement d'assurer la sécurité des élèves et des personnels.

Des incidents, tant du côté des manifestants que des services de l'état, ont malheureusement pu être constatés sur le territoire national. Dans ce contexte, les personnels de direction doivent être très vigilants et recourent parfois à l'appui des forces de l'ordre pour sécuriser les abords des établissements. A titre préventif, le Proviseur du lycée de Monge a estimé devoir appliquer cette mesure de précaution. Malheureusement, des incidents regrettables et inattendus ont eu lieu. En ce sens, comme vous l'indiquez dans votre courrier, le commissaire de police a adressé publiquement un mea culpa.

Soyez assuré, Madame, que seule la sécurité des membres de la communauté scolaires, a motivé la conduite du Proviseur dans le respect des droits fondamentaux des personnes.

Je vous prie d'agréer, Madame la secrétaire départementale, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Recteur,

Alexandre Steyer

**Madame Karine Fuselier
Secrétaire départementale du SNES
Bureau départemental des Ardennes
48 rue Victor Hugo
08000 Charleville Mézières**

Référence
Cab/709/10/AS/CV-INT 238

C1125

Affaire suivie par

Cabinet

Téléphone

03.26.05.69.47

Fax

03.26.05.69.99

Mél.

cabinet@ac-reims.fr

1, rue Navier
51082 Reims cedex